

que de l'OTAN, de même que la décision relative au déploiement de fusées Pershing II et de missiles de croisière, d'ici à la fin de 1983, pour faire obstacle au déploiement de missiles SS-20 par l'URSS, si les négociations sur la limitation des armements n'aboutissent pas. Le Premier ministre a de plus rappelé que le Canada est en faveur d'un traité sur l'interdiction complète des essais, et il a proposé que soit entreprise dès maintenant la rédaction d'un traité interdisant la mise au point, les essais et le déploiement d'armes destinées à servir dans l'espace extra-atmosphérique.

Dans une importante allocution prononcée le 1^{er} février 1983 à Genève devant la Commission du désarmement, l'organe de négociations multilatérales des Nations Unies, le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures a exposé les priorités du Canada.

Lors de l'UNSSOD II, le Canada a réitéré son engagement à jouer un rôle actif dans le règlement des questions liées à la vérification sismologique des essais d'armes nucléaires en vertu d'un éventuel accord sur l'interdiction des essais. Il a aussi présenté trois rapports au groupe de spécialistes chargé d'étudier l'utilisation des armes chimiques, et a assumé le 29 mars 1983 la présidence du Groupe de travail sur les armes chimiques au sein de la Commission du désarmement.

Notre pays a continué à participer activement aux consultations tenues au sein de l'OTAN au sujet des négociations

américano-soviétiques sur les forces nucléaires de portée intermédiaire, et il a bien accueilli la reprise des pourparlers sur la réduction des armes stratégiques (START) survenue au milieu de 1982.

Aux Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) tenus à Vienne, l'Occident a déposé un projet de traité concernant un accord en quatre étapes. À la réunion de Madrid de la CSCE, les participants ont à nouveau tenté de s'entendre pour que soit convoqué une conférence sur l'instauration d'un climat de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe.

Terrorisme

Des actes de terrorisme ont été perpétrés par des Arméniens au Canada en 1982. Un diplomate turc a subi des blessures graves et un autre a été assassiné. À l'étranger, la violence et le terrorisme ont continué de faire partie de l'actualité quotidienne, peu de régions du monde en étant à l'abri.

La déclaration de Bonn sur les détournements d'avions a été appliquée pour la première fois en 1982, quand l'Allemagne de l'Ouest, la France et la Grande-Bretagne ont mis fin à leurs accords aériens avec la compagnie Afghan Airways (Ariana) après que l'Afghanistan eût refusé de traduire en justice ou d'extrader les auteurs du détournement d'un avion civil pakistanais à bord duquel se trouvaient des Canadiens.